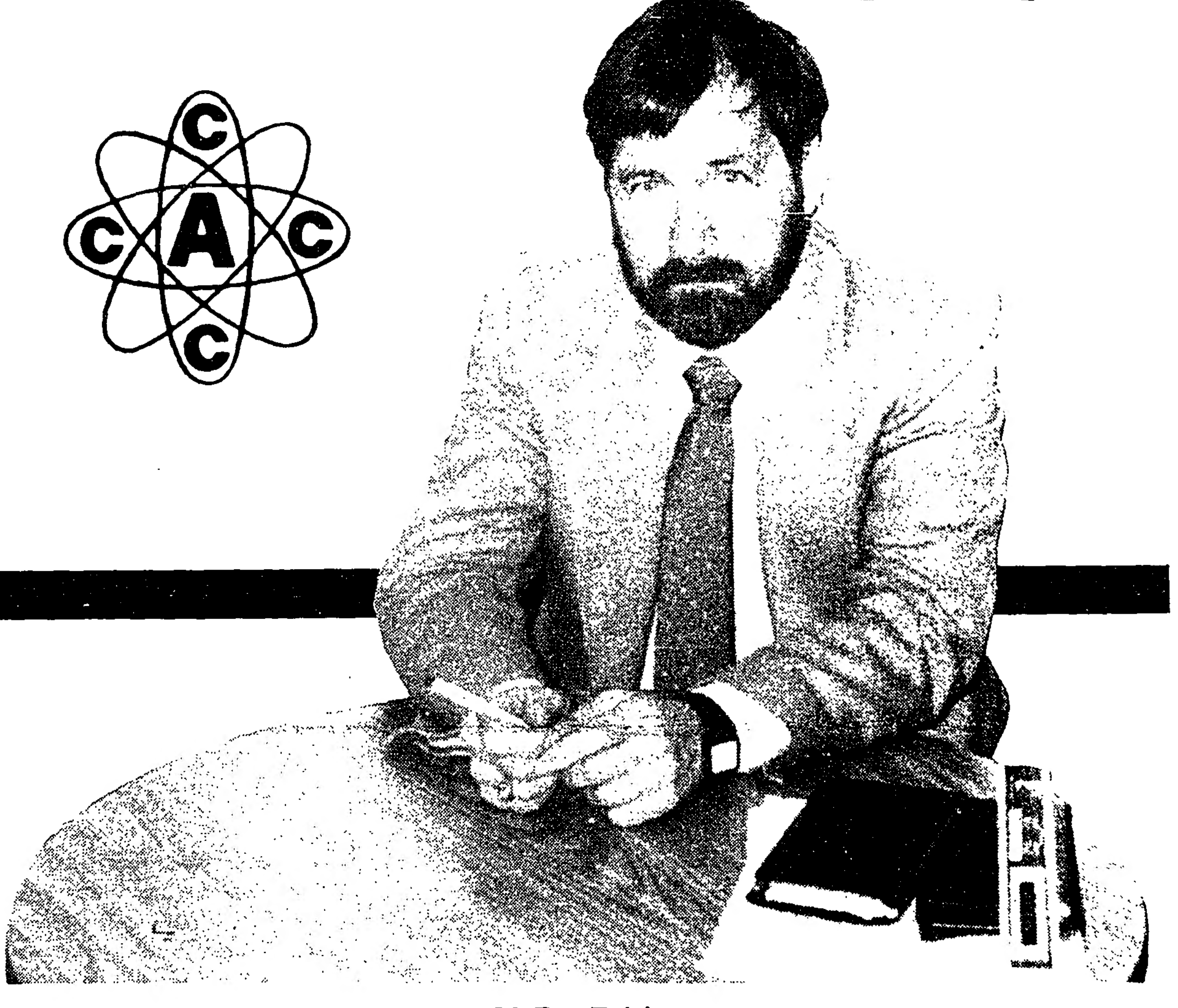


Vol. 21 No. 15 Edmonton, le vendredi 10 avril 1987 12 pages 0.50

Dernière heure:
le député néo-démocrate d'Athabasca-Lac la Biche vient de se voir refuser le droit à utiliser le français à la législature albertaine. Voir nos informations la semaine prochaine!

LE CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPÉRATION FERME SES PORTES



M. Ron Poirier

BERNARD SÉVIGNY

EDMONTON - Le 19 mars dernier, le Conseil Albertain de la Coopération (C.A.C.) a tenu la dernière assemblée annuelle de son histoire. Les membres de l'assemblée ont, en effet, accepté à l'unanimité la fermeture du bureau du C.A.C. et ce, après trente cinq ans d'activité de l'organisme.

Le Conseil Albertain de la Coopération avait été établi en 1952 afin de regrouper les caisses populaires et les coopératives francophones de la province sous une même association. Incorporé il y a déjà une quinzaine d'années, le C.A.C. permettait aux organismes membres d'avoir un meilleur contact avec la francophonie albertaine, surtout les caisses populaires et les coopératives éloignées des grands centres franco-albertains. En plus de stimuler les relations entres les organismes membres, le C.A.C. planifiait aussi des activités pour ses membres et s'impliquait dans la vie active de la francophonie de l'Alberta.

Les activités du C.A.C. étaient financées d'une part par les organismes membres, et d'autre part par le Secrétariat d'État. Le montant de l'aide gouvernementale accordé par ce dernier a d'ailleurs diminué au cours des dernières années. Cette année, le Secrétariat d'État n'a pas renouvelé la demande de subvention du C.A.C.. C'est la raison pour laquelle le C.A.C. fermera ses portes le premier mai prochain. Selon monsieur Ron Poirier, directeur général du C.A.C., les caisses et les coopératives impliquées n'ont pas les fonds nécessaires pour faire vivre à elles seules le C.A.C.

Le C.A.C. a joué un rôle important dans la francophonie albertaine notamment en participant à la création du centre 82 situé à l'angle de la 82e avenue et la 89e rue à Edmonton. De plus, le C.A.C. a participé à la mise sur pied de la coopérative d'Edmonton. Il a participé au projet du café-pub de F.J.A., et a organisé, avec Francophonie

Voir CONSEIL en page 3

DÉPARTS À L'ACFA

YVES LAVERTU

EDMONTON - Coup sur coup, trois départs d'employés travaillant au sein de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) viennent décimer les rangs des employés réguliers de l'organisme.

Au secrétariat provincial de l'organisme à Edmonton, l'ACFA devra ainsi compter à partir de la fin juin sans les services de son directeur du développement communautaire tout récemment nommé M. Raymond Lanteigne. En poste depuis le 15 décembre dernier, celui-ci retourne dans sa province natale le Nouveau-Brunswick après avoir oeuvré activement pendant sept années au sein de la francophonie albertaine.

Les francophones de la région de St-Paul le connaissent particulièrement pour son travail au sein des Blés d'Or, d'Héritage Franco-Albertain et de la Société des parents pour l'édu-

Voir DÉPARTS en page 2



M. Raymond Lanteigne

• Services fédéraux bilingues en Alberta

PÉTRO-CANADA, AGRICULTURE CANADA ET VIA RAIL SE MONTRENT RÉCALCITRANTS

YVES LAVERTU

EDMONTON - Petro-Canada, Agriculture Canada et Via Rail constituent pour l'année 1986 les institutions fédérales les plus récalcitrantes à instaurer des services bilingues en Alberta.

Bien que ces trois organismes n'aient pas été la cible de nombreuses plaintes reçues au Bureau du Commissaire aux langues officielles à Edmonton, ceux-ci n'ont manifesté aucun signe de bonne volonté quant à l'offre de services en français dans cette province.

Selon M. Paul Mahé, agent régional au Bureau du Commissaire aux langues officielles à Edmonton, c'est cependant la Société canadienne des postes qui, au niveau statistique, a écopé en 1986 du plus grand nombre de plaintes pour son manque de services en français. Parmi la vingtaine de plaintes dirigées contre la Société, on en retrouve plusieurs provenant des régions de Rivière-la-Paix (ville de Peace River) et d'Edmonton (quartier Bonnie Doon).

Parmi les autres institutions fédérales visées en Alberta, on note dans le peloton Emploi et Immigration Canada avec 12 plaintes, puis Environnement Canada qui en a fait l'objet de 10 et Air Canada avec 9.

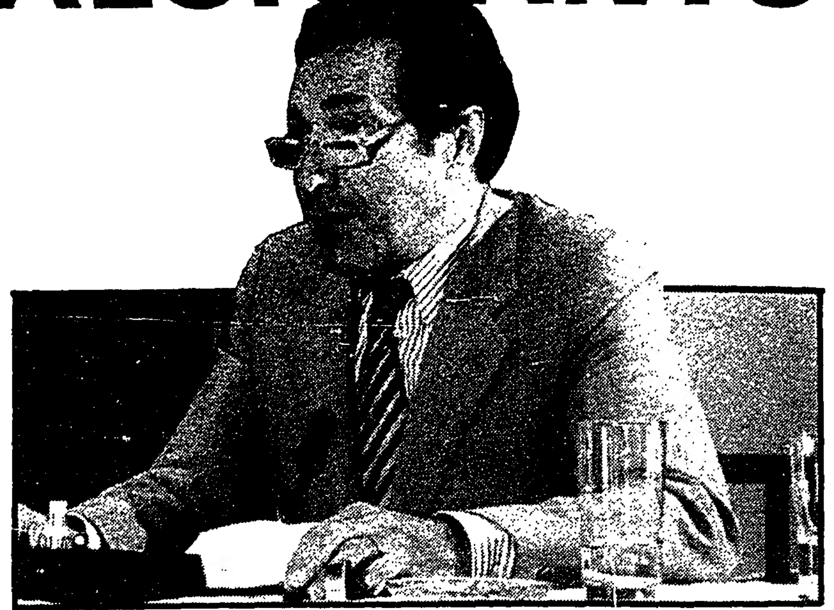
Parmi les institutions fédérales les plus méritantes dans l'offre de services en français en Alberta, on doit mentionner la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) qui possède, selon M. Mahé, des employés bilingues dans environ 30 coins de la province.

Par ailleurs, ce dernier souligne la performance de Revenu Canada Impôt qui a considérablement augmenté le nombre de postes bilingues dans l'Ouest canadien.

Enfin, malgré certaines failles, Emploi et Immigration Canada a démontré au cours de l'année 1986 un intérêt certain pour améliorer son programme de langues officielles en Alberta.

Selon M. Mahé, dans 99% des cas en Alberta, ce sont des francophones qui déposent une plainte au Bureau du Commissaire à Edmonton, ceci parce que le service d'une institution fédérale en matière de langue officielle est jugé déficient.

Bien qu'il soit difficile de déterminer le profil d'un plaignant (puisque certaines plaintes se font dans l'anonymat), M. Mahé fait valoir que la plupart des personnes portant plainte sont des francophones fiers de l'être, conscients de leurs droits et des obligations du fédéral et sont frustrés de devoir en arriver à faire une plainte pour obtenir le service auquel ils jugent avoir droit.



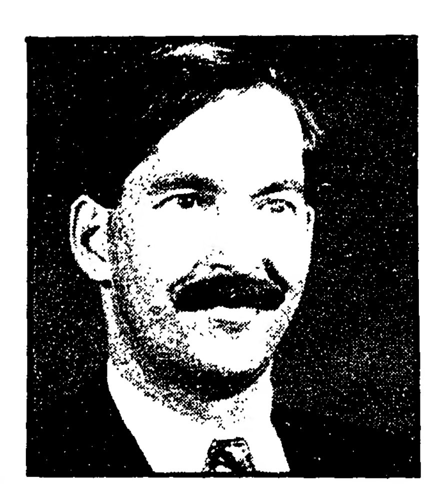
Le Commissaire aux langues officielles M. D'Iberville Fortier.

Il existe quatre façons de porter plainte contre une institution fédérale au Bureau du Commissaire aux langues officielles à Edmonton. On peut soit téléphoner au 420-3111, soit se présenter directement au bureau dans la capitale, soit utiliser le courrier ou encore se servir du formulaire déjà préparé par le Commissariat.

Au cours de l'année 1986, un total de 117 plaintes pour la province de l'Alberta ont été reçues au Bureau du Commissaire aux langues officielles contre 62 pour l'année précédente.

La FFHQ dénonce le Secrétaire d'État David Crombie

OTTAWA - Dans un télégramme qu'il a fait parvenir le 30 mars dernier, le président de la Fédération des Francophones hors Québec, Yvon Fontaine, demande au Premier Ministre Brian Mulroney une rencontre afin de discuter des objectifs du gouvernement fédéral en matière de langues officielles et de la répartition budgétaire des programmes qui y sont rattachés.



M. Yvon Fontaine

Cette initiative découle de l'attitude du Secrétaire d'État, David Crombie, qui a jusqu'ici fait la sourde oreille aux demandes répétées de la FFHQ d'une rencontre.

Le ministre Crombie est pourtant responsable des programmes qui concernent les communautés francophones. «L'attitude du ministre, qui reste sourd à nos multiples demandes, nous porte à conclure, Monsieur le Premier Ministre, que le ministre Crombie ne se considère plus responsable des programmes gouvernementaux établis pour les communautés francophones» indique M. Fontaine dans le télégramme.

Ce qui préoccupe la FFHQ, et les organismes qu'elle représente, ce sont les coupures budgétaires importantes qu'ont subi les programmes de langues officielles au cours des trois dernières années.

«Nous considérons donc que nos demandes sont très légitimes et méritent une attention très sérieuse de la part du gouvernement fédéral». En cette année de la francophonie, nous avions espéré une plus grande ouverture de votre gouvernement face aux communautés francophones» peut-on lire dans le télégramme.

Le président de la FFHQ a réitéré sa confiance dans le Premier Ministre qui porte un intérêt manifeste dans l'égalité des communautés de langues officielles et qui en a fait une préoccupation personnelle. Cette préoccupation est également gouvernementale puisqu'elle a été renouvellée dans chacun des Discours du Trône.

Pourtant, de noter le président, il existe un énorme fossé entre le discours que tient le gouvernement fédéral et les actions qui ont été entreprises jusqu'à maintenant.

M. Fontaine demande au Premier Ministre une rencontre dans un avenir rapproché.

• Départs à l'ACFA

(suite de la page 1)

cation française (SPEF). Après sept années de travail intense avec les francophones, M. Lanteigne dit avoir atteint un point de saturation qui nécessite un ressourcement.

Outre le directeur du développement communautaire à l'ACFA provinciale, deux agents de développement communautaire à l'ACFA en région ont annoncé leur départ. Il s'agit de M. Réal Girard à Bonnyville et de Mme Murielle Horwood à Lethbridge. D'autres départs non annoncés officiellement pourraient également survenir dans les prochains mois.

Ces départs ne constituent pas une première. L'association doit constamment composer avec une grande rotation de son personnel en région et à Edmonton. Plusieurs agents ne travaillent en effet que quelque mois avant de quitter tandis que les plus anciens ne travaillent souvent au sein de l'organisme que quelques années. Cette fois-ci cependant, ces départs semblent avoir provoqué au sein du secrétariat provincial une réflexion sur le rôle des agents de développement communautaire en région et leurs conditions de travail.

• Selon le directeur de Radio-Canada en Alberta

Les coupures budgétaires à Radio-Canada obligent à une plus grande efficacité

MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON - Lors d'une récente allocution de monsieur Pierre Juneau, président national de Radio-Canada, il était déclaré qu'une présence française des médias était essentielle dans l'Ouest canadien. Puisque l'on discutait de la façon de diminuer le budget, des deux alternatives principales proposées soit la chirurgie radicale des stations régionales ou la saignée populaire au niveau canadien, on opta pour que chacun demeure en place mais se serre la ceinture - la seconde possibilité.

Ce n'est pas la première année que la Société Radio-Canada se voit imposer des restrictions budgétaires. Toutefois, au cours des années précédentes, les diminutions de budget étaient plus faibles et on arrivait à s'en sortir indemne.

Pour l'année fiscale 1987-88, la réduction se chiffre à 8-1/2% du budget total de la radio et de la télévision. Elle était de 2% à 4% aux exercices précédents. L'influence de ce coup de cisaille budgétaire est grande, surtout pour la production télévisée quand on sait que le réseau public doit rester à la hauteur des éclats parfois coûteux du secteur privé.

Cette coupure constitue une décision conjointe entre le Conseil du Trésor du Canada et la Société Radio-Canada. On ne peut donc blâmer personne puisque cette ligne de conduite s'avère le résultat de la discussion, en vue d'abaisser la dette nationale.

Or cette année, les coupures budgétaires engendrent des modifications importantes. L'Alberta, en l'occurence se trouve gravement atteinte et ce, l'année même où elle doit assurer dignement la couverture d'un événement assez historique: les Jeux Olympiques à Calgary. Cependant, la répercussion est plus immédiate. En effet, à Edmonton, deux postes ont été supprimés: l'un administratif; l'autre, du côté de la réalisation. Monsieur L. Paul Dumaine, directeur des services français en Alberta mentionne que la suppression de ces emplois ont amené la révision complète de la programmation. Tout comme au niveau national, la télédiffusion locale et régionale établit des priorités et doit s'y conformer. Elle dépend aussi des décisions budgétaires prises au sein des autres réseaux puisqu'ils s'alimentent mutuellement.

En pratique, le télespectateur sera témoin de changements. L'émission d'information *Ce soir* sera supprimée les jours fériés. Les bulletins de nouvelles de fin de soirée seront également rayés du menu. La fin de semaine, ces mêmes bulletins ainsi que les nouvelles sportives seront retirés de l'horaire. Le nombre d'émissions *À Guichet fermé* et *L'Autoroute Électronique* diminuera



M. Paul Dumaine, directeur des services français de Radio-Canada en Alberta.

substantiellement.

Monsieur Dumaine estime cependant que de ces coupures budgétaires a résulté un souci général quant à l'efficacité de la production télévisée. Il semble qu'en rencontrant des difficultés financières, Radio-Canada développe davantage un standard de qualité qu'elle entend maintenir en dépit des pressions monétaires à venir. La question de la qualité qui serait sacrifiée au profit d'une productivité massive est donc écartée. On vise à maintenir l'excellence. Le *Ce Soir* en témoigne d'ailleurs. Monsieur Dumaine invite le public albertain à comparer ce bulletin de nouvelles à tout autre!! «Vous m'en donnerez des nouvelles!»dit-il fièrement.

Toutefois, des stratégies financières doivent être pensées en vue des Jeux Olympiques afin que soit reflété à l'antenne, l'esprit qui anime cette imposante rencontre sportive. Le réseau d'Ottawa devra vraisemblablement prêter main-forte.

La pression populaire peut éventuellement assurer le maintien de la qualité actuelle proposée par Radio-Canada. À cet effet, le rapport Kaplan-Sauvageau représentant l'opinion publique, suggère une série de recommandations qui devraient confirmer que la diffusion française radiophonique et télévisée constitue un élément essentiel partout au Canada. Il est important d'assurer un environnement français surtout dans les régions où la langue française est minoritaire: les médias d'information jouent donc un rôle irremplaçable.

Monsieur Dumaine résume d'ailleurs très bien l'état d'esprit qui justifie cette présence officielle francophone en Alberta: «Radio-Canada s'avère le reflet de notre province en son intérieur comme à son extérieur. En tant que minoritaire, on ne peut se permettre de perdre nos acquis. Notre français doit traverser les frontières. L'unité nationale est en jeu. Pour un Canada bilingue, la francophonie doit être partout!»

• Conseil albertain

(suite de la page 1)

Jeunesse de l'Alberta, le concours international de jeunes qui touche plus de 2 000 personnes. Au niveau organisation, le C.A.C. a offert de nombreuses sessions de planification aux organismes membres du comité. Au total, le C.A.C. rejoignait plus de 25 000 personnes, soit directement, soit par l'entremise des caisses populaires et des coopératives affiliées au mouvement.

Selon monsieur Poirier, la fermeture du C.A.C. affectera directement de 8 à 10 autres organismes francophones puisque pour eux, le seul contact avec la francophonie albertaine se faisait à partir du bureau du C.A.C.. Au fond dit-il, c'est toute la francophonie qui sera touchée par cette fermeture.

Les conséquences seront néfastes pour la francophonie albertaine affirme monsieur Poirier. D'une part dit-il, les organismes régionaux qui sont affiliés au C.A.C. perdront d'importants contacts avec les autres centres coopératifs francophones de la province, ce qui favorisera l'assimilation de ces organismes. D'autre part, les coopératives et les caisses francophones se joindront aux mouvements coopératifs anglophones, comme la coopérative francophone de l'habitation s'apprête à le faire.

Donc, affirme le directeur général, cette coupure budgétaire pratiquée par le Secrétariat d'État, donnera un dur coup à la francophonie quant à leur lutte contre l'assimilation des francophones en Alberta.

FORUM SUR LE CARREFOUR

Gens de Calgary francophones** et **francophiles** tous les **membres** de l'**Association canadienne-française de l'Alberta régionale de Calgary

l'avenir de la librairie **«LE CARREFOUR»** vous concerne-t-il?
L'ACFA régionale vous offre l'occasion de participer à un FORUM sur cette question.

Y seront discutées les perspectives offertes au Carrefour de Calgary:

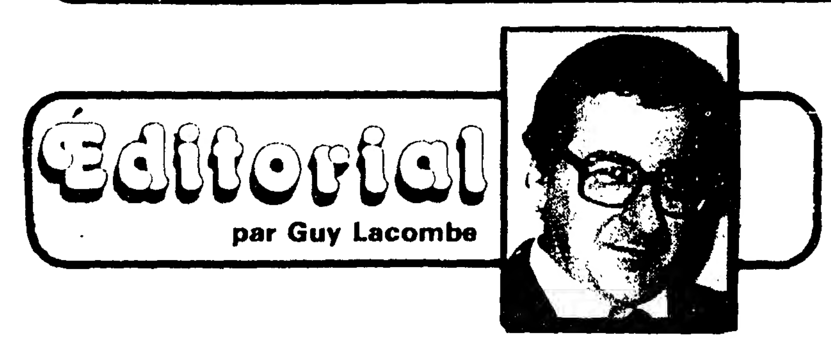
- *soit la prise en charge de la librairie par le Carrefour d'Edmonton*
- *soit la vente à des intérêts privés*
- *ou le statu quo (c'est à dire de continuer à géré par la régionale de Calgary).*

Votre opinion est très importante, car une décision doit être prise. Nous attendons donc votre participation au FORUM sur l'avenir du Carrefour de Calgary.

*le **25 avril 1987** à **10h** à la **Salle** de la **Villa Jean Toupin** 1809, 5ième rue, S.O.*

Pour plus d'information téléphonez au
228-4095

FRANCOPINION



POLITIQUE DE L'USURE

LES Franco-albertains n'ont rien trouvé de particulièrement encourageant dans le Rapport 1986 du Commissaire aux Langues officelles. Les «progrès» de la Banque du Canada, les «améliorations» du Bureau du Conseil privé, les «initiatives louables» de la Gendarmerie royale ou «les points marqués» par le ministère des Affaires extérieures les touchent assez peu.

En Alberta, l'égalité linguistique demeure toujours un mythe au sens pur, quelque nuance ou élasticité qu'on veuille bien donner au mot «égalité».

Depuis sa proclamation en 1968, la Loi canadienne des Langues officielles n'a pas eu plus d'impact dans cette partie-ci du pays que la Loi sur la Commission de la Capitale nationale. Même la Charte canadienne des droits et libertés n'a pas changé grand chose à la situation des Franco-albertains puisque son efficacité dépend uniquement des tribunaux. Pour rendre la Charte opérante, il n'y a pas d'autres moyens que d'intenter des poursuites contre le gouvernement provincial ou des commissions scolaires, puis attendre les jugements de la cour du Banc de la Reine qui vont inévitablement en cour d'appel, puis les jugements de cour d'appel qui vont inévitablement en Cour Suprême, etc. C'est là qu'on en est après tout près de vingt ans.

Pendant ce temps-là, les années passent... et les gens aussi! L'usure est un outil efficace entre les mains de ceux qui ont le pouvoir.

La plus grande réalisation canadienne au plan linguistique, depuis l'avènement de la Loi sur les Langues officielles en 1968, a été l'engouement des anglophones pour apprendre le français. Pensez donc: les programmes d'immersion se développent si rapidement que nombre de conseils scolaires éprouvent des problèmes de planification, de dire le Commissaire aux langues officielles! À Calgary, note-t-il encore, les écoles sont de plus en plus surpeuplées.

Mais pendant ce temps, dans l'ensemble de la province, on ne voit toujours que deux écoles pour les francophones. Et elles ne sont pas surpeuplées, parce qu'elles sont situées dans des villes immenses et qu'elles sont à toutes fins pratiques inaccessibles à des centaines d'enfants, à moins que leurs parents ne consentent à leur faire passer des heures sur des autobus scolaires!

Le Rapport 1986 de M. D'Iberville Fortier laisse même entendre que la situation s'est améliorée à l'école J.H. Picard: «Le Conseil des écoles catholiques d'Edmonton a cherché à calmer les tensions suscitées par un débat sur le caractère français de l'école J.H. Picard, peut-on lire... Après bien des tergiversations, le Conseil s'est rendu aux arguments des parents francophones et a tranché la question en proposant de regrouper les élèves francophones dans un même programme et de prendre des mesures administratives afin de favoriser les communications en français».

«Big deal!» Ce que les parents francophones ont demandé, c'est une école française, pas un regroupement des élèves francophones. La Charte canadienne ne parle pas, à ce qu'on sache, de regroupement d'élèves francophones! Bien plus, après trois ans de tergiversations, il n'y a toujours que les élèves de la 9e année qui sont regroupés, et seulement partiellement!

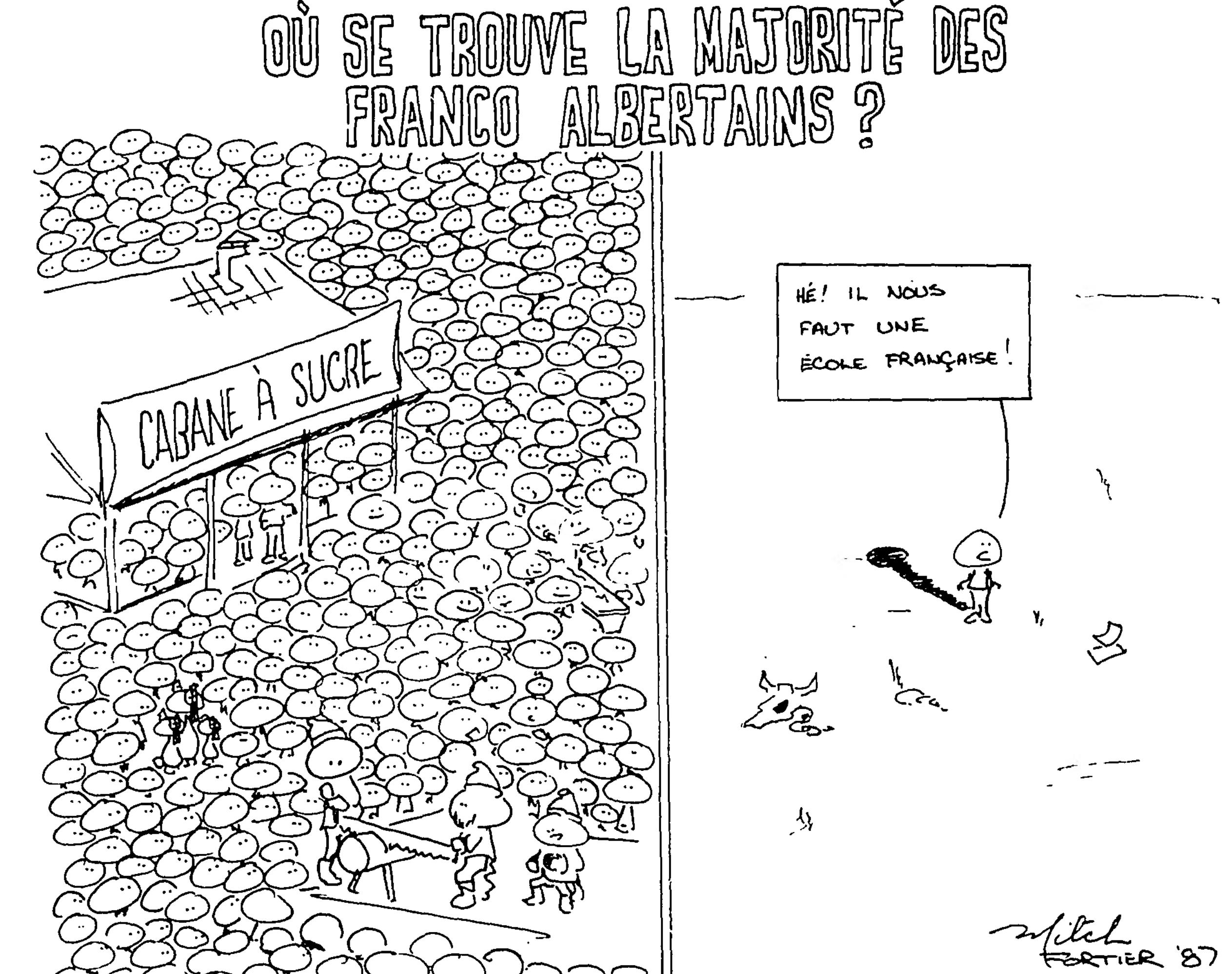
Quant aux «mesures administratives pour favoriser les communications en français», on sait qu'il y a à peine quelques semaines, le surintendant lui-même, qui n'écrit aux parents qu'une fois par année, n'a pas eu la décence de trouver quelqu'un qui eût pu traduire en français la lettre qu'il a adressée aux parents francophones.

Non, M. Fortier, la Commission scolaire catholique d'Edmonton ne s'est aucunement rendue aux arguments des parents francophones. Elle essaie de les avoir par l'usure. Sans plus.

Pour bien résumer la situation des Franco-albertains, le Rapport 1986 du Commissaire aux Langues officielles devrait dire ceci: «Dans toute la province de l'Alberta, il y a maintenant deux écoles élémentaires françaises; ceux qui veulent une éducation secondaire française pour leurs enfants peuvent les envoyer dans la province voisine; en outre, on peut se procurer des timbres en français à St-Isidore».

Exagération? À peine. En tout cas, cela est beaucoup plus près de la vérité que ce paragraphe du Rapport sur l'école J.H. Picard!

G.L.



Lettres ouvertes

Le Franco a endommagé l'image des femmes

Réf.: Portrait de francophones de Fort McMurray: LES PARENT , Le Franco, 20 mars 1987, p.9.

N.B.: Les remarques que je fais à l'intérieur de cette lettre ne sont en aucun cas une attaque dirigée contre la famille Parent. Mes remarques s'adressent plutôt au Journal Le Franco, qui, avec des articles de ce calibre, perpétue la croyance en l'inégalité des rôles et des contributions à l'intérieur de notre société.

Il aura fallu que je lise l'article de votre journaliste Mireille Vézeau deux fois pour comprendre le malaise que j'ai ressenti en le lisant.

L'article en question se veut le portrait d'une famille francophone vivant à Fort McMurray. Il contient 13 paragraphes de longueur à peu près identiques. Si on le regarde d'un peu plus près, on s'aperçoit que cinq de ces paragraphes sont consacrés aux activités qui impliquent le couple Parent, sept vont à une description détaillée des passe-temps et des talents de Léo Parent et un paragraphe nous permet de découvrir les talents et les intérêts de Érin Parent. Il y a aussi deux phrases à l'intérieur des paragraphes réservés aux activités du couple qui nous apprennent que: 1) Érin fait du tissage et des crèches. 2) Elle travaille à la maison.

Si je scrute d'encore plus près les mots que vous utilisez ainsi que leur fréquence, je m'aperçois que la famille Parent (ou un équivalent: Érin et Léo, ils) est utilisé dix fois, que Léo (ou un équivalent: il ou je) est à l'affiche seize fois et finalement que Érin (ou un équivalent: elle ou je) apparait quatre fois.

Il suffit donc d'une très simple opération mathématique pour se rendre compte que le portrait des Parent que l'on nous trace est légèrement disproportionné quant à l'espace que se mérite chacun des époux à l'intérieur de l'article de Mireille Vézeau. Résultat final: Léo seize mentions, le couple en a dix et Érin, bonne dernière, termine avec quatre.

Qu'en déduit votre lecteur(trice) losqu'il(elle) se voit confronté à un article ou le rôle de la femme en tant qu'individu se limite à environ 12% du texte?

Consciemment ou non, votre lecteur croit que les femmes ont un rôle socialement moins important à jouer que leur époux, qu'une femme a moins de choses importantes à dire, que ses passe-temps sont moins intéressants, que ses idées ne valent pas la peine qu'on s'y attarde. De plus, subtilement, on impose l'idée que la femme ne prend sa valeur qu'à l'intérieur d'une relation de couple et que son existence hors de cette relation a très peu d'importance. Voilà en résumé les messages que contiennent votre article.

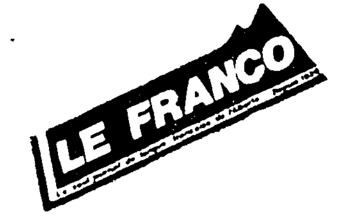
La proportion du texte que vous réservez à Érin Parent et le contexte dans lequel vous le faites illustre malheureusement ce que je dis. De plus, les deux photos qui accompagnent le texte ne font que confirmer le contenu.

Il n'est pas question ici d'enlever à Léo Parent le crédit qu'il mérite, loin de là, mais il aurait été indiqué d'accorder autant d'espace à Érin Parent. Il est plus que temps qu'on accorde égale importance aux contributions et aux réalisations des femmes, que ces réalisations prennent place à l'intérieur d'une relation de couple ou en tant qu'individu (comme dans l'article qui nous concerne).

Le Franco est un médium d'information qui s'adresse aux franco-albertains et aux franco-albertaines. Il est impératif que le rôle de la femme dans sa multiplicité de facettes y reçoive la même acclamation que ceux de sa contrepartie masculine. Le Franco n'a rien gagné en minimisant le rôle d'Érin Parent, en endommageant l'amour-propre des femmes en général et l'image que les gens se font de la personnalité des femmes et de leurs habiletés.

J'aimerais terminé en citant un passage du livre de Robin Lakoff intitulé «Language and woman's place», *«If we are aware of what we are doing, why we're doing it, and the effects our actions have on ourselves, we will have the power to change».*

Denise Leduc
Edmonton



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928. Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Directeur-rédacteur intérim: Yves Lavertu
Éditorialiste: Guy Lacombe
Administration: Sylvie Grégoire
Photo-composition: Gaëtane C. Grenier
Graphisme & montage: Michel Raymond

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Journal Franco-Albertain Ltée
#201, 10008 - 109 rue
Edmonton (Alberta) T5J 1M4
Tél.: (403) 423-5672
L'abonnement annuel coûte:
1 ans: 15$ 2 ans: 25$
Enregistré comme courrier de 2e classe #1881

Une école française à Fort McMurray? Non mais...

3. Engagement discret des commissions scolaires

Une école pour les francophones de Fort McMurray. Est-ce souhaitable voire même réalisable? Oui, dit-on, si le nombre de francophones le justifie, tel que le mentionne également la Charte canadienne des droits et libertés de la personne. Chose certaine, on en parle de plus en plus. Mais on s'entend davantage pour parler d'un programme d'éducation pour francophones ou d'une classe que d'une école. Pour faire le point sur cette épineuse question, LE FRANCO a rencontré les principaux intervenants dans ce dossier, soit des dirigeants de commissions scolaires, des professeurs, des parents et bien sûr des étudiants.

MIREILLE VÉZEAU

FORT McMURRAY - On ne sait pas exactement combien il y a d'enfants francophones à Fort McMurray. L'étude démographique que doit entreprendre sous peu l'A.C.F.A. régionale, devrait nous en fournir des indications. On sait cependant, qu'en général, les francophones se retrouvent plus nombreux dans les écoles catholiques que publiques. C'est donc le Catholic School Board (CSB) qui est le plus susceptible d'offrir un programme d'éducation pour les francophones.

Pour le surintendant du CSB, M. Gerry Heck, l'idée n'est pas nouvelle et a déjà fait l'objet d'une étude. «Il y a deux ans, nous avons étudié la possibilité d'offrir un programme d'éducation pour les enfants francophones en maternelle. Nous avons alors découvert qu'il n'y avait que treize enfants dont les parents étaient intéressés par ce projet. Pour nous, ce nombre n'était pas suffisant pour créer une classe» explique M. Heck.

Treize étudiants n'est donc pas assez important pour le CSB. Alors combien en faut-il? M. Heck estime qu'une classe normale doit compter entre 20 et 25 élèves.

«L'idéal serait de trouver 25 étudiants francophones de niveau maternelle et de conserver cette classe jusqu'à la fin du secondaire» dit M. Heck. Il serait, à son avis, également possible, à défaut d'avoir un nombre suffisant d'élèves, de constituer une classe avec des étudiants de deux niveaux.

Pourtant, l'école secondaire St-John, a une classe d'immersion qui ne compte que huit élèves.

Si le CSB n'est pas opposé à l'idée d'une classe française, il attend tout de même les résultats de l'étude démographique avant d'entreprendre quelque démarche que ce soit en ce sens.

Le Public School Board (PSB), quant à lui, semble attendre qu'on manifeste un intérêt pour un tel programme dans ses écoles. «Je ne crois pas qu'il y ait dans le système scolaire public, une demande pour une école ou une classe française» affirme M. Bob Prather, surintendant du PSB. Il n'y a pas assez, estime-t-il, d'effectifs francophones dans ses écoles. Car tout comme son homologue du CSB, M. Prather soutient qu'une classe ne peut fonctionner avec moins de 20 étudiants.

«Dans notre communauté, s'il y a un avenir pour une école française, ce sera avec le concours d'étudiants provenant des deux commissions scolaires. Mais le problème sera alors de déterminer qui, des deux commissions scolaires, aura la responsabilité de cette école. De plus, les francophones voudront sans doute, comme c'est le cas ailleurs en Alberta, gérer cette école» rapporte-t-il.

Mais si 25 parents francophones se présentaient au bureau de M. Prather et exigeaient un programme d'éducation pour leurs enfants âgés, par exemple, de six ans, que ferait le surintendant? Il serait dans l'obligation, répond-t-il, de leur refuser leur requête pour des raisons économiques.

«Je devrai d'abord faire des recherches pour savoir s'il existe aussi 25 enfants francophones de cinq ans et 25 autres de quatres ans. Cela dans le but d'assurer la relève et de rentabiliser le programme» déclare M. Prather.

Environ 130 élèves francophones

Un petit sondage, réalisé auprès des professeurs d'immersion française, révèle qu'il y a près de cent élèves francophones dans le système scolaire catholique et le tiers dans le système public. Par francophone, on entend un élève dont les parents sont d'origine française.

On estime donc à cent trente le nombre d'enfants francophones qui fréquentent les écoles de Fort McMurray. Ce chiffre n'est bien sûr pas représentatif puisqu'il ne tient pas compte des francophones qui étudient en anglais ni de ceux qui ne sont pas encore d'âge scolaire.

Précisons, que les francophones des classes d'immersion sont d'âges très variés. Par exemple, dans une école, on retrouve deux francophones en première, quatrième et sixième année et un francophone en deuxième, troisième et cinquième année. De prime d'abord, il apparaît difficile, de pouvoir constituer des classes avec aussi peu d'élèves de chaque niveau. Reste la possibilité des classes combinées ou alors...

Un programme accessible aussi aux anglophones?

S'il n'y a réellement pas assez d'enfants francophones, qu'est-il alors possible de faire? «Accepter des enfants anglophones dans les classes françaises» propose M. Heck. Chose que le nouveau président de l'A.C.F.A. régionale, M. Roland Péru, rejette catégoriquement.

«Accepter des anglophones dans une classe pour francophones reviendrait à créer la situation que vit actuellement la prématernelle Pomme d'Api» déclare M. Péru. Une prématernelle qui se voulait française mais qui à défaut d'enfants francophones, a dû accepter des anglophones et est donc devenue d'immersion française. Pour M. Péru, les Franco-Albertains sont en droit de recevoir la même qualité d'éducation qu'ont les francophones du Québec.

Il n'y a pas que le choix des enfants accessibles à la classe française qui risque de poser problème. Il y a aussi l'endroit où pourrait être située cette classe.

M. Heck pense que la classe pourrait être logée aussi bien dans une école d'immersion que dans une école anglaise. Le responsable du comité d'éducation de l'A.C.F.A. régionale, M. Richard Laventure, souhaite, qu'on puisse avoir, un jour, une école qui regrouperait uniquement des classes françaises et d'immersion. Bref, un endroit où on parlerait français à longueur de journée et ce, même durant les récréations.

FIN

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée Conception
10830, 96e rue
Dimanche: 10h30

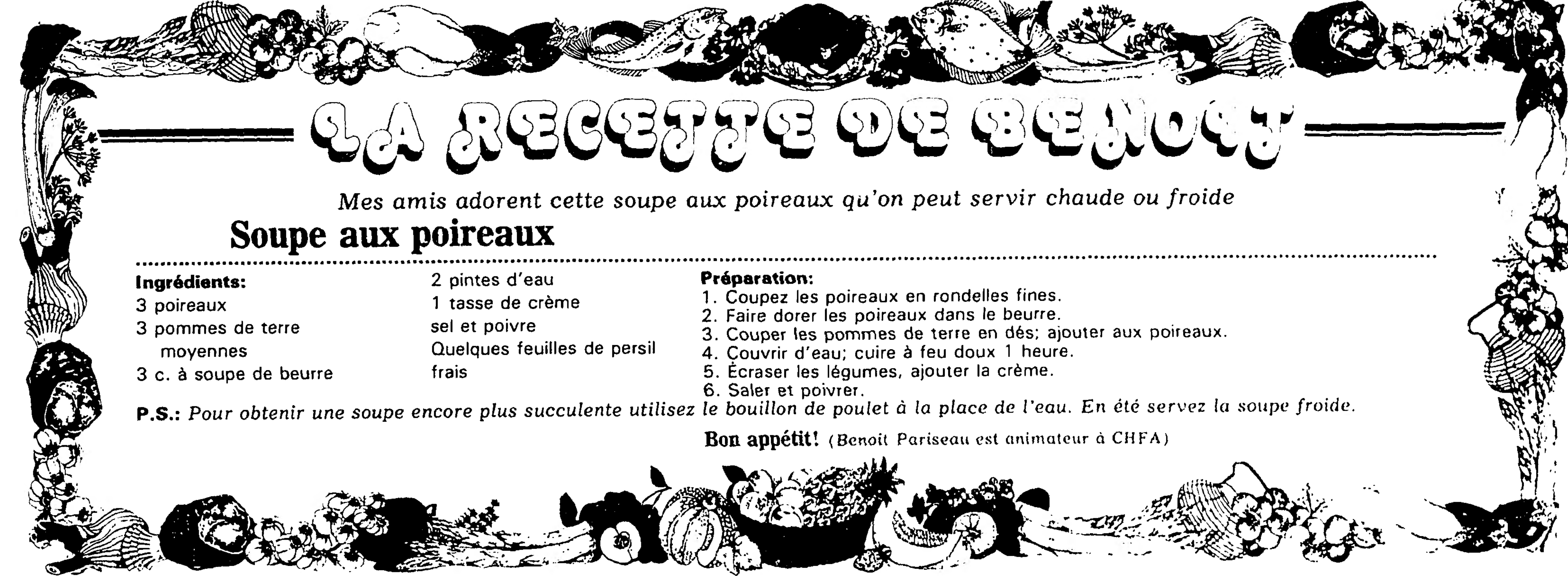
St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
16422, 99A avenue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760, 84e avenue
Samedi: 19h
Dimanche: 9h et 11h

St-Joachim
9928, 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Ste-Famille à Calgary
1719, 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30 et midi



Mes amis adorent cette soupe aux poireaux qu'on peut servir chaude ou froide

Soupe aux poireaux

Ingrédients:
- 3 poireaux
- 3 pommes de terre moyennes
- 3 c. à soupe de beurre
- 2 pintes d'eau
- 1 tasse de crème
- sel et poivre
- Quelques feuilles de persil frais

Préparation:
1. Coupez les poireaux en rondelles fines.
2. Faire dorer les poireaux dans le beurre.
3. Couper les pommes de terre en dés; ajouter aux poireaux.
4. Couvrir d'eau; cuire à feu doux 1 heure.
5. Écraser les légumes, ajouter la crème.
6. Saler et poivrer.

P.S.: *Pour obtenir une soupe encore plus succulente utilisez le bouillon de poulet à la place de l'eau. En été servez la soupe froide.*

Bon appétit! (Benoit Pariseau est animateur à CHFA)

La Société Francophone de Tangent se finance pour la construction d'un nouveau centre culturel

ANNIE BÉZEAU

TANGENT - Le 27 mars dernier, c'est à Tangent que ça se passait, alors que toute la région s'était donnée rendez-vous, à la salle communautaire de la place pour assister au souper à la canadienne organisé par la Société Francophone de Tangent dans le but de recueillir des fonds, pour la construction d'un nouveau centre culturel.

Au menu il y avait la traditionnelle tourtière, le ragoût de patte, les fèves au lard, le rôti de boeuf et bien entendu comme dessert, la fameuse tarte au sucre.

Les invités d'honneur du souper étaient: M. Jim Gurnett président du N.P.D. provincial, et M. Gertrand Perron président de l'A.C.F.A. de Rivière-la-Paix. M. Glen Gleg député provincial de Dunvegan-Fairview n'a pu assister au souper mais une lettre de sa part fut lue avant le repas, dans laquelle il souhaite bonne chance à la Société Francophone, et invite tout le monde à bien s'amuser. Le repas fut béni par le père Louis Lachance o.m.i. curé de Tangent.

Après le souper, les convives ont pu assister au spectacle de Manfred Harter guitariste classique bien connu dans la région qui a encore une fois émerveillé, en nous présentant un répertoire espagnol classique; par après, les gens ont pu apprécié le spectacle de la toujours populaire troupe de danse folklorique de St-Isidore «Les Pleins Soleil».

Deux prix de présence furent tirés parmi les gens présents. M. Jim Gurnett remporta le 1er prix qui consistait en un ensemble de table fait à la main par les Tisserandes de St-Isidore, et le 2ème prix, une cassette de Manfred Harter fut gagnée par M. Jean-Yves Lepage de Marie-Reine.

Soulignons en terminant, que tous les billets pour le souper avaient été vendus dès le mercredi, et que le comité organisateur s'excuse de n'avoir pu accepter tout ceux qui voulaient assister à l'événement. Rejoint à son domicile, Mme Annie Laurin présidente de la Société Francophone de Tangent, nous a dit que l'objectif a été atteint, et qu'elle tient à remercier publiquement tous les bénévoles qui ont fait de l'événement un franc succès.

Les Nordiques organisent leur premier tournoi de badminton

Le premier tournoi de badminton provincial des Nordiques a eu lieu à l'école de Girouxville la fin de semaine du 21 mars et plus de 40 joueur(euse)s ont eu la chance d'échanger et de participer en français.

Six régions étaient représentées: Calgary, Edmonton, Bonnyville, St-Paul, St-Isidore et Falher, tous étaient des membres de Francophonie Jeunesse de l'Alberta. Le tournoi avaient pour but de regrouper les membres de F afin d'échanger et de fair naître les groupes existant dans les régions.



Le tournoi était mixte et récréatif, chaque participant(e) était jumelé au hasard et ainsi faisait de nouvelles connaissances. Après le tournoi, il y avait un buffet où l'on a procédé à la remise des médailles et plaques. Voici les gagnants:

Médaille d'Or:
Terrain «A»:
Rachelle Bergeron
Marc Champagne
Terrain «B»:
Nicole Pelchat
Marc Nicholls
Terrain «C»:
Marie Lapointe
Daniel Dallaire
Réjean Lavoie

Médaille d'Argent:
Terrain «A»:
Louise Charron
Marc Tardif
Terrain «B»:
Irène Pelchat
Denis Desgagné
Terrain «C»:
Lise Girard
Craig Couture

Médaille de Bronze:
Terrain «A»:
Angela Ouellette
Dominic Lajoie
Terrain «B»:
Lorraine Rivard
Guy Charron
Terrain «C»:
Rachelle Bruneau
Eddy Thibault

Une médaille a été remise à Denise Lavallée pour son bon esprit sportif, une autre à Eddy Thibault pour les belles couleurs qu'il portait, Lise Trottier a reçu le prix des plus belles jambes et Guy Charron a reçu une médaille pour son dévouement envers le tournoi. Les Nordiques en ont profité pour remercier Monsieur et Madame Guindon, Richard Pearson et Rachelle Bruneau pour l'aide apportée, tous ont reçu une plaque.

En soirée un «Gong Show» était organisé, et chaque région a pu démontrer ses talents. Pour finir la journée, une danse a été organisée en collaboration avec les Chevaliers de Colomb. Elle a eu lieu dans le gymnase de l'école Routhier. La musique française était assurée par le discothéquaire Alain Tremblay. La fin de semaine s'est terminée en chantant avec Madame Brigitte Himer à la messe au Collège Notre Dame de la Paix.

Le tournoi a été organisé entièrement par les Nordiques, un groupe très dynamique dans la région de Rivière-la-Paix. Les Nordiques ont profité de la fin de semaine pour dévoiler leur logo qui représente bien la région de Rivière-la-Paix.

Denis Desgagné
Animateur FJA
Rivière-la-Paix



UN AVIS À TOUS LES DÉTENTEURS DE PROPRIÉTÉS D'EDMONTON



VOUS AVEZ DES QUESTIONS? NOUS AVONS LES RÉPONSES!



Q Quand saurais-je quelle est l'estimation de ma propriété?

R Les avis d'évaluation seront postés à tous les détenteurs de propriétés le vendredi 27 mars.

Q Qu'est-ce qu'une évaluation?

R L'évaluation est une appréciation de toute propriété dans la municipalité en accord avec les règlements rigoureux de la Législation provinciale: Le «Municipal Taxation Act of Alberta». Cette appréciation est utilisée comme base pour déterminer vos taxes annuelles sur la propriété.

Q Quelle est l'impact sur les résidences simples?

R La charte ci-dessous demontre le **Résultat projeté de taxe*** pour les 152,300 résidences et condominiums de la ville

- Un programme de croissance graduelle de taxe causé seulement par l'évaluation générale est approuvé. Ceci constituerait une augmentation de 10% sur l'augmentation du budget approuvé de la ville et des commissions scolaires.

60% des maisons	28% des maisons	7% des maisons	5% des maisons
Jusqu'à 3% d'augmentation	3% - 13% d'augmentation	13% - 23%	Plus de 23%
(des plus vielles maisons jusqu'à celles à 3 chambres à coucher, 10 ans ou plus, quartiers moyens)	(maisons de bonne qualité, 3 chambres à coucher et plus, probablement une amélioration, quartiers avec des terrains de bonne valeur)	(maisons de très bonne qualité, construites récemment, des caractéristiques telles foyers, garage rattaché, et autres sont communes. Situées près de terrains de très haute valeur)	(fabriquées sur commande, conception architecturale utilisant des matériaux de bon à dispendieux. Plusieurs particularités comme piscines intérieures, atriums, plusieurs foyers. Situées sur terrains de très haute valeur)

Q Quelle est l'impact sur les propriétés commerciales et d'affaires?

R La charte ci-dessous démontre le **Résultat projeté de taxe *** pour les 9,300 propriétés commerciales/affaires de la ville.

- **Résultat projeté de taxe** si les augmentations de taxes des commissions scolaires sont aussi de 3%.

55% des propriétés	14% des propriétés	15% des propriétés	16% des propriétés
Jusqu'à 3% d'augmentation	3% - 13%	13% - 23%	plus de 23%
			(des emplacements typiques du centre-ville et de propriétés de centre d'achat en banlieue dont la valeur a augmenté significativement)

Q Qu'est-ce que l'évaluation change pour l'instant?

R Le «Municipal Taxation Act» requiert que toutes les propriétés de la ville soient ré-appréciées à peu près à tout les sept ans. Cette ré-évaluation est connue comme l'**Évaluation générale** et, parce qu'elle est basée sur des valeurs de propriétés plus courantes, elle aide à assurer que les taxes sur la propriété municipale sont justement basées sur des valeurs relatives de propriétés.

La dernière Évaluation générale à Edmonton a été faite en 1979, utilisant les coûts de remplacement en moyenne de valeurs de terrain de 1977.

L'année de base pour la nouvelle Évaluation générale qui vient d'être complétée est 1985.

Q Qui fait cette évaluation?

R Toutes les propriétés d'Édmonton sont appréciées par le Bureau de l'Évaluateur municipal, qui utilise des directives détaillées fournies par le Manuel provincial. Le procédé tient compte de la valeur de d'autres propriétés similaires dans la ville, la façon que chaque propriété est développée, et toutes améliorations faites à la propriété depuis la dernière évaluation.

Q De quelle façon l'évaluation de ma propriété affecte-t-elle mes taxes?

R Vos taxes de propriété sont déterminées en multipliant la valeur de l'évaluation de votre propriété par l'«Échelle Mill» qui est déterminée chaque année par le Conseil municipal. (Un «Mill» représente 1$ de taxe pour chaque 1,000$ de l'évaluation).

Évaluation de la propriété X Échelle «Mill» = Taxe sur la propriété



Q Est-ce que l'évaluation sur la propriété est plus élevée maintenant?

R Oui. Les valeurs de l'immobilier et certaines valeurs de terrain ont augmenté entre 1977 et la nouvelle année de base 1985. En moyenne, les propriétés de résidence familiale simple sont évaluées à 11% plus hautes et les propriétés commerciales-affaires sont à 17% plus hautes.

Q Si mon évaluation est plus élevée maintenant, est-ce que mes taxes le seront aussi?

R Non, pas nécessairement. Parce que chacune des propriétés ont été réévaluées et l'évaluation totale de toutes les propriétés de la ville est plus élevée, le taux «Mill» sera ajusté plus bas par le Conseil municipal.

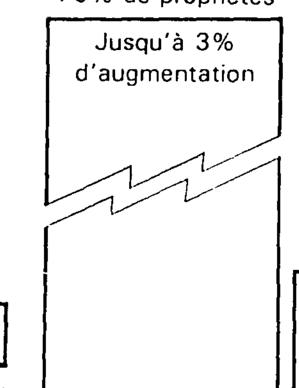
Le Conseil municipal s'est engagé à ne pas augmenter le total des taxes municipales sur la propriété en 1987 plus que de 3% de l'année 1986.

Si l'augmentation de votre évaluation sur la propriété est au dessous de la moyenne d'augmentation sur les évaluations (11% pour les propriétés résidentielles familiales, 17% pour les commerciales affaires), vos taxes pourraient être plus basses ou égales à celles de l'année dernières. Si votre augmentation de l'évaluation de votre propriété est au dessus de la moyenne, vos taxes sur la propriété seront évidemment plus hautes.

Q Quel est l'impact sur les duplexes et appartements?

R La charte ci-dessous démontre le **Résultat projeté de taxes *** pour les 7,000 appartements et duplexes de la ville

- Résultat projeté de taxes si les augmentations de taxes des commissions scolaires sont aussi de 3%.



75% de propriétés	18% des propriétés	4% des propriétés	3% des propriétés
Jusqu'à 3% d'augmentation	3% - 13% d'augmentation	13% 23%	plus de 23%
			(profil typique des appartements de meilleures qualité dans d'excellents emplacements)



Q Si j'ai des questions sur la nouvelle évaluation, qui dois-je contacter?

R Nous savons que des évaluations peuvent être déroutantes — après que vous aurez reçu votre Avis d'évaluation, le Bureau de l'évaluateur municipal sera plus que content de vous fournir toute l'information à propos de la nouvelle Évaluation générale ou à propos de votre évaluation de propriété aux numéros suivants:

Édifices résidentiels (1 & 2 familles)	**428-5139**
Édifices résidentiels à plusieurs familles	**428-4332**
Édifices commerciaux/industriels	**428-4332**
Terrains	**428-5185**

Une liste informatisée de toutes les propriétés et de leur évaluation est disponible pour comparaison avec des propriétés semblables à la vôtre. Si votre révision ne vous convainc pas que votre évaluation est juste, vous pouvez vous plaindre par écrit. Ceci permettra une révision indépendante par la Cour des révisions. L'évaluateur vous expliquera comment porter plainte.

Le Bureau de l'évaluateur municipal est situé au 9610, 103A avenue. Les heures de bureau sont de 8h30 à 16h30, du lundi au vendredi

Découpez cette publicité et conservez-la pour référence future.



Bienvenue à St-Albert

Suite au Conseil général de l'A.C.F.A. qui eu lieu à Edmonton le 14 mars dernier, la régionale de Morinville-Legal reçut le privilège de voir St-Albert se joindre à ses rangs.

On retrouve dans cette ville d'énormes richesses culturelles et historiques, en plus de nombreuses personnes offrant de multiples ressources. Nous témoignons déjà de la représentativité de la ville de St-Albert au sein de notre conseil régional en la personne de Monsieur Guy Hébert.

C'est donc suite à ce jumelage que nous lançons un concours qui vise à trouver un nom nouveau qui saura refléter notre nouvelle régionale. Nous espérons que vous participerez tous en grand nombre. Gens de St-Albert, encore une fois, bienvenus.

Nous invitons tous les gens qui habitent à l'intérieur des nouvelles limites de la Régionale Morinville-Legal (c.-à-d. St-Albert, Villeneuve, Morinville, Rivière qui Barre, Nameo, Picardville, Westlock, Clyde, Vimy, Legal) à participer à notre concours pour trouver un nom représentatif à cette région.

Il suffit d'envoyer votre suggestion ainsi qu'une brève explication des raisons de votre choix.

Vos suggestions seront évaluées d'après la représentativité de la région selon des critères géographiques ou historiques ou, tout simplement, un nom qui décrira le mieux la région.

Le gagnant ou la gagnante se méritera un bon d'achat d'une valeur de 25$ au Carrefour Legal.

Envoyez votre suggestion avant le 1er mai à:

A.C.F.A.
C.P. 507
Legal, Alberta
T0G 1L0

Laurent Jubinville
Président de la régionale Morinville-Legal

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

O.P.

PARTICIPEZ AU CONCOURS «UN NOM POUR VOTRE RÉGIONALE»

*Les gens habitant le territoire de la **nouvelle Régionale Morinville/Legal** sont invités à participer à ce concours ayant pour but de trouver un nom **représentatif** et **original** à cette région.*

Dorénavant, les limites de cette Régionale s'étendent des limites de la ville d'Edmonton vers le nord, incluant St-Albert, Lamoureux, Villeneuve, Rivière-Qui-Barre, Picardville, Westlock, Clyde, Vimy, Bon Accord, Legal et Morinville.

*Le (la) gagnant(e) se méritera un bon d'achat d'une valeur de 25$ au Carrefour de Legal. Pour participer, il suffit de remplir le coupon ci-dessous et de nous le faire parvenir **avant le 1er mai** à:*

A.C.F.A.
C.P. 507
Legal, Alberta
T0G 1L0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____________________ Code Postal: ____________________
Téléphone: ____________________
Nom suggéré: ____________________



Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
PROLONGATION DE TEMPS POUR PROJET
N° DE DOSSIER: N4685

PROJET: Rénovation de piste/Aire de stationnement, Aéroport de Fort St-John, Fort St-John (C.-B.)

AVIS est par la présente donné que le temps pour la réception des offres précédemment due à 14h, heure d'Edmonton, le 6 avril 1987 est par la présente **PROLONGÉE** jusqu'au 15 avril 1987.

Canada



Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
PROLONGATION DE TEMPS POUR PROJET
N° DE DOSSIER: N4686

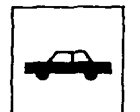
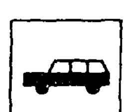
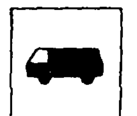
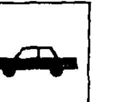
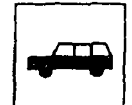
PROJET: Édifice d'opération aéronautique/Tour de contrôle, Aéroport International de Calgary, Calgary (Alberta)

AVIS est par la présente donné que le temps pour la réception des offres précédemment due à 14h, heure de Calgary et heure d'Edmonton, dépôt d'offre le 3 avril 1987 est par la présente **PROLONGÉE** jusqu'au 13 avril 1987 et offre jusqu'au 8 avril 1987 est par la présente **PROLONGÉE** jusqu'au 16 avril 1987.

Canada



Approvisionnements et Services Canada / Supply and Services Canada

Matériel du Gouvernement

VENTE PUBLIQUE (Offres cachetées)

- Automobiles • Camions légers • Camions de 3 tonnes

Inspection et vente
vendredi le 10 avril 1987 de 09h à 15h
samedi le 11 avril 1987 de 09h à 12h

Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 12h, samedi le 11 avril.

Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux. Seules les soumissions reçues sur place durant la période de vente seront considérées.

Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
À l'entrepôt du Centre de distribution des biens la Couronne
15508 - 114 avenue (à l'arrière de l'édifice)
Edmonton (Alberta)
(403) 420-3704

Canada



Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone: 420-3932 ou télex: 037-2469, sur paiement du dépôt applicable pour chaque ensemble de documents de soumission requis sous la forme d'un chèque payable au Receveur général du Canada.

No de DOSSIER: N4692

PROJET: Rénovation de l'Édifice des opérations A.E.S. et de trois résidences à Cambridge Bay, Territoire du Nord-Ouest.

Date limite: 29 avril 1987

Dépôt: 100$

Informations techniques: C. W. TSE Architects Ltd., Edmonton à l'attention de Ching Tse, Ing. P. 482-2358

Informations: Mlle R. Kotch, Officier de contrat 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés au deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton; à l'association amalgamée de la construction de la C.-B., bureau de Vancouver; au service des plans et construction - Burnaby; à l'association des contracteurs du Yukon; et à l'association de la construction des T.-N.-O.

INSTRUCTIONS

Pour être considérées, les offres doivent être soumises sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées de la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies. Les dépôts pour les documents de soumission seront remboursés sur retour des documents en bonne condition dans le mois suivant la date de l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada



Transport Canada / Transports Canada
Airports Authority Group / Groupe de gestion des aéroports

Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ou services ci-après mentionnés, adressées au **Surintendant régional, service du matériel et contrat, Région de l'Ouest, Transports Canada, pièce 5-157, 9820, 107 rue, Edmonton, Alberta T5K 1G3** et endossées avec le nom et le numéro du projet seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau ci-dessus mentionné, téléphone: 420-3932 ou télex: 037-2469.

No de DOSSIER: N4811R

PROJET: Enlèvement de caoutchouc des pistes 01-19, 11-29 à l'Aéroport International d'Edmonton, Edmonton, Alberta

Date limite: 28 avril 1987

Dépôt: aucun

Informations techniques: Jim McConnell superviseur des opérations de piste 955-6673

Informations: Mlle R. Kotch, Officier de contrat 420-3933.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux deux bureaux de l'Association de la construction d'Edmonton.

INSTRUCTIONS

Pour être considérées, les offres doivent être soumises sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées de la sécurité spécifiée sur les documents de soumission. Les soumissions doivent être soumises dans les enveloppes fournies.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne seront nécessairement acceptées.

Canada

IMAGES D'AUTREFOIS



Les jeunes acteurs de la pièce «Les jours heureux» 1967 et 1968, collège Saint-Jean, Edmonton. De gauche à droite, on reconnaît Paul Denis, T. Mailloux, Gérard Guénette, M. Goyette, M. Goyer-Roy, R. Parent. Photo OB3883, Archives provinciales de l'Alberta, collection Nadeau.

(Claude Roberto)

À l'horaire cette semaine

Samedi 11 avril

07h30 Le Petit Castor
08h00 Woody le Pic
08h30 Passe-Partout
09h00 Les mystérieuses cités d'or
09h30 Candy
10h00 Les nouvelles aventures de Popeye
10h30 L'Or des autres
11h00 Les héros du samedi
12h00 Univers des sports
13h30 D'hier à demain
14h20 Nos espoirs 88
14h30 La semaine parlementaire à Ottawa
15h00 Ciné-famille
17h00 Regards sur la nature
17h30 À première vue
18h00 La soirée du hockey: Match des séries éliminatoires
20h30 Impact
21h25 Samedi de rire
22h25 Le Téléjournal
22h45 La politique fédérale
22h55 Télé-sélection: Le chauffeur à gages (Drame policier) (Amér. 78)

Dimanche 12 avril

07h30 Animation illimitée
08h00 Pacha
08h30 Passe-Partout
09h00 Rémi
09h30 Les Fables d'Europe
09h45 Nicole et Pierre
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Économie, finance et Cie
11h30 Star Trek
12h00 Rencontres
12h30 Baseball des Expos À Houston, les Astros reçoivent les Expos de Montréal
15h30 Les Bikes
16h00 Le Téléjournal
16h01 Science-Réalité
16h30 Cap Danger
17h00 Paul, Marie et les enfants
17h30 La soirée du hockey Match des séries éliminatoires
20h00 La semaine verte
21h00 Second regard
22h00 Le Téléjournal
22h20 La grande visite

Lundi 13 avril

10h00 À votre rythme
10h15 Iniminimagimo
10h30 Passe-Partout
11h00 Le son des Français d'Amérique
11h30 Prince noir
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h15 Aujourd'hui en France
12h30 D'une série à l'autre
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: Plein les poches pour pas un rond
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
16h55 Fafoin
17h00 Le Vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 L'Alberta ce soir
18h30 À communiquer
19h00 L'Agent fait le bonheur
19h30 Poivre et sel
20h00 Des dames de coeur
21h00 Le Parc des Braves
21h30 Décibels
22h00 Le Téléjournal
22h26 Le Point
23h00 Cinéma: King Kong (Amér. 33)

Mardi 14 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Gaspard et les fantômes
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Le don de Dieu
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Minibus
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La soirée du hockey: Match des séries éliminatoire
20h00 Le vagabond
20h30 Carte d'identité
21h00 Ultraquizz Lance et compte
21h30 À communiquer
22h00 - 22h26 Voir lundi
22h45 Cinéma: Geronimo. (Western)

Mercredi 15 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 La clé des bois
12h00 - 13h30 Voir lundi
14h30 Le temps de vivre
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Au jeu
17h00 - 18h00 Voir lundi
18h30 À communiquer
19h00 Star d'un soir (dernière)
20h00 La clé des champs
20h30 L'objet
21h00 Dallas
22h00 - 22h26 Voir lundi
23h00 Cinéma: Les lumières de la ville (Com. dramatique) (muet) (Amér. 31)

Jeudi 16 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Les contrebandiers
12h00 - 13h30 Voir mardi
14h30 Cinéma: Benji
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les contes orientaux
17h00 L'Alberta ce soir
17h30 La Soirée du Hockey Match des séries éliminatoires
20h00 Le Vagabond
20h30 Carte d'identité
21h00 Génies en herbe
21h30 À communiquer
22h00 - 22h26 Voir lundi
22h40 Cinéma: La route semée d'étoiles (Étude de moeurs) (Amér. 44)

Vendredi 17 avril

10h00 - 11h00 Voir lundi
11h30 Orzowei, l'enfant de la forêt
12h00 - 12h30 Voir mardi
13h30 Vendredi Saint chez les Orthodoxes
14h30 Télé-Feuilleton: La bible
16h00 Félix et Ciboulette
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le Vagabond
17h30 Carte d'identité
18h00 À communiquer
18h30 Une faim qui vient de loin
19h00 À plein temps
19h30 Le monde merveilleux de Disney
20h30 Séries plus: Hello Einstein (3e de 4)
21h30 La bombe en bonus
22h00 22h26 Voir lundi
23h00 Nos espoirs 88
23h10 Cinéma: Les Saints Innocents (Drame social) (Esp. 84)



Appel d'offres

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les travaux ci-dessous, adressées au Chef, Politique et administration des contrats, Travaux publics Canada, pièce 200, 9925, 109ième rue, Edmonton (Alberta) T5K 2J8, téléphone (403)420-3213, seront reçues jusqu'à 14h (H.N.R.), à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés ci-dessous, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

N° 800017
North Portal, Saskatchewan
Nouveau poste frontière et divers travaux de voierie

Date limite: 14 mai 1987

Dépôt: **250$**

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: pièce 200, 2e étage, 9925, 109e rue, Edmonton, (Alberta); pièce 632, Harry Hays Bldg., 220, 4e avenue, S.E., Calgary (Alberta); 1100 Motherwell Building, 1901, Victoria Avenue, Regina (Saskatchewan); 2221, Hanselman Court, Saskatoon (Saskatchewan); 201, Federal Building, 269, Main St., Winnipeg (Manitoba). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs à Edmonton et Calgary (Alberta), de même qu'à Regina et Saskatoon (Saskatchewan) et à Winnipeg (Manitoba).

BUREAU DÉPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants soumissionnant pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent remettre leur soumissions au Dépôt des soumissions du bureau de l'Association des constructeurs, 1935, Elphinstone St., Regina (Saskatchewan) au plus tard à 14h (H.A.R.), le jeudi 12 mai 1987, conformément aux «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions» (projets de construction du gouvernement fédéral) en date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

Y.D.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

L.M.

Prière

Prière au St-Esprit

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.B.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

AVIS

Avis public CRTC 1987-83. **Émissions de musique vidéo:** Cet avis public a pour but d'informer les titulaires et les autres parties intéressées de la façon dont le Conseil entend traiter de la teneur canadienne des émissions comprenant essentiellement de la musique vidéo, et de clarifier la responsabilité des titulaires à cet égard. Dans l'annexe à l'avis public CRTC 1984-94 du 15 avril 1984, le Conseil a donné sa définition d'une émission canadienne. Cet avis renfermait la définition des expressions «bande musicale vidéo canadienne» et «émissions de musique vidéo». Définition d'une bande musicale vidéo canadienne: les productions de bandes musicales vidéo, de court métrages ou sur bande vidéo ou encore d'extraits de concerts qui ne sont pas produits principalement aux fins de l'émission particulière dont ils font partie, et qui renferment normalement une sélection musicale et du matériel visuel, seront accrédités comme canadiens lorsqu'au moins deux des exigences audio qui suivent entre a) et d) et trois des exigences entre a) et f) sont respectées: a) l'instrumentation ou les paroles sont principalement interprétés par un canadien; b) la musique est celle d'un compositeur canadien; c) le parolier est un canadien; d) l'interprétation se fait au Canada; e) le directeur de l'enregistrement vidéo ou de la société de production est canadien; et f) les installations de productions vidéo se trouvent au Canada. Il était également précisé dans l'avis public qu'en ce qui a trait aux enregistrements vidéo produits le ou après le 1er janvier 1986, au moins l'un des deux critères vidéo susmentionnés soit e) ou f) doit être respecté. Émissions de musique vidéo: pour les émissions composées principalement de bandes musicales vidéo et comprenant dans certains cas un présentateur et d'autres éléments de programmation, l'accréditation d'une émission canadienne sera accordée si tous les éléments autres que les bandes musicales vidéo sont canadiens, et un minimum de 30% des bandes musicales vidéo est canadien. Cette dernière disposition ne viserait pas les services de musique spécialisés. Lors d'une audience récente portant sur le renouvellement d'une licence, une titulaire, lorsqu'interrogée au sujet de la teneur canadienne de certaines bandes musicales vidéo, avait reconnu que certaines émissions inscrites au registre comme canadiennes ne renfermaient pas suffisamment de bandes musicales vidéo canadiennes pour satisfaire la définition du Conseil. Renseignements: Services d'information, Ottawa (Ont.) K1A 0N2, (819)997-0313, Visuor (819)994-0423 ou à l'un de nos bureaux régionaux: Tour Barrington, Pièce 428, Halifax (N.-É.) B3J 2A8, (902)426-7997; Édifice Kensington, 275, avenue Portage, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204)949-6306; Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest. boul. Dorchester, pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514)283-6607; 700, West Georgia, Suite 1130, Case postale 10105, Vancouver (C.-B.) V7Y 1C6, (604)666-2111.

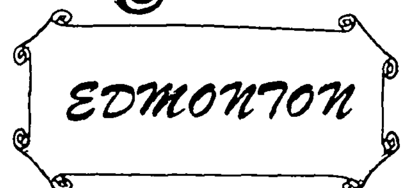
Canada

BLOC-NOTES LE FRANCO



La ligne des Bonnes Nouvelles

Appelez ou écrivez au journal afin de faire part de la tenue d'événements à buts non-lucratifs se déroulant dans votre communauté. Une courtoisie de AGT.



L'AMICALE Saint-Jean annonce son assemblée annuelle le dimanche 26 avril 87 à 11h à la cafétéria de la faculté Saint-Jean. 21-4

GARDIENNE désirée à domicile pour enfants de 2 et 5 ans - 4 jours/semaine. Tél.: 469-2064 28-4

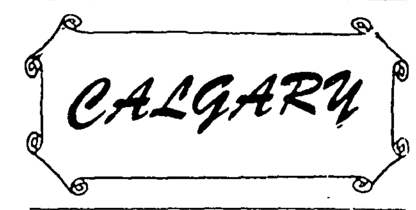
À VENDRE - ordinateur «MacIntosh» avec accessoires (imprimante, logiciels, etc.). Appelez Pascale au 428-1245 le soir. 28-4

Le Comité sportif des JEUNES ENTREPRENEURS FRANCOPHONES organise présentement une ligue de Balle-Molle pour l'été 1987. L'objectif principal de cette activité est d'offrir l'occasion à des francophones de participer à une activité sportive. C'est également un moment privilégié de rencontrer et/ou connaître d'autres francophones et d'avoir beaucoup de *plaisir*. Pour assurer la bonne marche de cette activité, une rencontre informative est prévue pour le lundi 13 avril 1987 au «Centre 82», 8925, 82 avenue Edmonton. Chaque organisme/groupe intéressé à participer à cette ligue devra avoir un(e) représentant(e) lors de cette réunion. Si vous désirez de plus amples renseignements, veuillez communiquer, soit avec M. Guy Charron au 469-3975 (le soir) ou Mme Madeleine Smith au 468-6983 (le jour). «On vous lance la balle» Venez jouer!

ANNE TRISTER au Ciné-club pour adultes (Edmonton) - La dernière production de Léa Pool, avec Louise Marleau et Albane Guilhe. Les 9 et 10 avril 1987 à 19h30 au Théâtre de l'ONF (10031, 103e avenue) Edmonton - 2,75$ (étudiants et âge d'or) et 4$ (adultes) - *Anne Trister* vient de remporter deux prix Génies bien mérités: un pour la meilleure cinématographie et un pour la meilleure trame musicale. D'où la décision du Ciné-club pour adultes d'offrir ce film à son public. «Que cette histoire mystérieuse continue d'agir sur nous longtemps après la représentation, voilà ce qui constitue le meilleur témoignage de la qualité du film», écrivait Volksblatt au cours du festival de Berlin. Commentaire bien mérité. 28-4

À VENDRE - 98 chaises de banquets, 25 tables (120 cm X 75 cm) et un réfrigérateur Coldstream 5M45 à double portes coulissants. Soumissions par écrit seulement. Date limite: 20 avril 1987 - A.C.F.A. régionale d'Edmonton, #100, 8925, 82e avenue, Edmonton, Alberta, T6C 0Z2.

Souffrez-vous d'endométriose? Pour rencontrer d'autres femmes avec cette condition et obtenir de l'information sur l'endométriose, écrire: C.P. 11184, Edmonton, Alberta, T5J 3K5. 28-4



- *Vous êtes une FEMME?*
- *Vous aimez vous retrouver entre FEMMES pour discuter de problèmes qui vous préoccupent ou pour échanger des opinions?*
- *Vous aimeriez de temps en temps déguster un repas que vous n'avez pas eu à préparer, dans une ambiance AMICALE et REPOSANTE?*

Si vous avez répondu «OUI» à ces questions, l'ACFA régionale de Calgary mijote un projet qui vous intéresse. Si votre appétit est aiguisé, téléphonez à notre bureau au numéro 228-4095. Il nous fera plaisir de vous fournir des renseignements supplémentaires. Bienvenue à toutes!

DAME ferait ménage dans des maisons privées. Téléphonez après 17h. Demandez Madame Langevin: 277-7601.

RECHERCHÉ une gouvernante d'enfants qui ferait également quelques travaux ménagers. De préférence une jeune adulte bilingue, non-fumeuse. 2 enfants - Demandez Huguette: 938-3156 (Okotoks, Alberta)

À LOUER dans le Sud-Ouest; Appartement avec une chambre à coucher, propre et bien éclairée; tapis neuf. Dans un immeuble pour adultes. 310$ et 340$ par mois; électricité et chauffage compris DD-200. Libre le 1er avril. Demandez Danielle: 242-3187

À VENDRE - Automobile Citation 1980, cerveau frein, cerveau direction 115,000 kilomètres. Excellente condition. Prix: 2500$ - Contactez Louise: 288-3589

JE PARS pour Montréal le 10 avril 1987 et je CHERCHE quelqu'un pour partager le voyage et les frais d'essence. Retour le 24 avril. Doit conduire manuel. Demandez Paul après 18h au 239-8063

Personne de sexe masculin intéressé à PARTAGER un voyage aller à Montréal, départ le 1er mai. Demandez Danielle ou Pierre au 251-6611

RIVIÈRE-LA-PAIX

À VENDRE maison neuve, extérieur en cèdre, 3 chambres à coucher sur 2 planchers et plusieurs extra. Grand Terrain à St-Isidore près du parc récréatif et la Coop. Téléphone: 624-8318.

Madeleine, CHANTEUSE fransaskoise se fera un plaisir d'interpréter des chansons françaises au River Drive Mall de Peace River - les 9-10-11 avril de 11h (am) à la fermeture. Ses microsillons français seront disponibles sur place.



À quand le droit de gestion scolaire?

IN MEMORIAM

Rose Alba Poulin Croteau (née Benoit)

† - *Née à nouveau à 91, libérée du romanisme à 92, baptême d'eau à 93, baptême du St-Esprit à 97, guérie du cancer à 98,* endormie en JÉSUS à 101 ans et 8 mois, attendant la bienheureuse espérance, et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur JÉSUS-CRIST, qui s'est donné Lui même pour nous afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne Purifié par lui et zélé pour les bonnes oeuvres. Tite 2: 13 14

À l'âge de 91 ans, ROSE ALBA entendit et lût pour elle même la vérité du salut: Car c'est par grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Et cela ne vient pas de vous, C'EST LE DON DE DIEU! Ce n'est point par les oeuvres, afin que personne ne se glorifie. ROSE reçut avec joie la PAROLE et reconnut son état de pécheresse, se repentit et se convertit à Dieu en abandonnant les idoles pour servir le Dieu vivant et vrai. Elle reçut le Fils de Dieu et la rémission de ses péchés par son SANG. Obéissante, elle renonça à tout ce qu'elle possédait pour entrer et demeurer dans la voie étroite qui conduit à la VIE ÉTERNELLE!

Ainsi donc, ROSE ALBA n'était plus une étrangère, ni quelqu'un du dehors, mais une concitoyenne de la maison de DIEU, une adoratrice du PÈRE en esprit et en vérité. Ce fut dans l'intimité de ces précieux moments qu'elle exprima ses derniers désirs... «enterrez moi comme JÉSUS, comme Jean Baptiste, comme le jeune Étienne... promptement, pas de cercueil ouvert, ni rites funéraires, ni fleurs... tout ce que je veux c'est de mourir en louant DIEU, et entourée de son peuple. Ceci fut accompli

Ses derniers jours furent absolument lucides avec un désir pressant d'aller voir le ROI dans sa beauté, toute confiante de sa place que JÉSUS lui avait dit qu'il était allé lui préparer. Désireuse d'une place meilleure, ROSE ALBA soupirait ainsi: *Seigneur, laissez votre servante aller en paix selon votre parole, car mes yeux ont vu le salut qui vient de vous.*

À l'aube du 27 décembre, tranquille et paisible, avec ABBA PÈRE sur ses lèvres, ROSE ALBA voyait une terre lointaine et contemplait sa FACE en justice, étant rassasiée de son IMAGE... mon oreille avait entendu parler de toi, mais maintenant mon oeil t'a vu! Tu m'a fais connaître le sentier de la Vie. Il y a d'abondantes joies devant ta FACE, des délices éternelles à ta droite.

ELLE A DU PRIX AUX YEUX DE L'ÉTERNEL, LA MORT DE CEUX QUI L'AIMENT!

Dans sa tombe, avec tous ceux qui dorment en JÉSUS, le corps de ROSE ALBA attend la première résurrection, lorsqu'en un instant, en un clin d'oeil, à la dernière trompette... elle ressuscitera incorruptible... pour rencontrer le Seigneur dans les airs. Consolez-vous donc les uns les autres par ces paroles!

À CELUI qui est assis sur le trône, et à l'AGNEAU soient la louange, l'honneur, la gloire et la puissance aux siècles des siècles. Amen.

Les dossiers de l'A.C.F.A.



Le leadership féminin en Alberta

Allocution présentée par France Levasseur-Ouimet, phd, au comité femme de l'ACFA régionale d'Edmonton à l'occasion du souper-causerie du 22 janvier 1987

Lorsqu'un grand nombre de gens recherchent avant tout qu'on les laisse tranquilles, lorsqu'ils agissent comme si leurs propres enfants et leurs amis proches, leurs intimes représentaient l'ensemble de l'humanité, lorsqu'ils se coupent de leurs concitoyens même s'ils en sont physiquement proches, lorsqu'un grand nombre de gens recherchent avant tout le plaisir et leur satisfaction personnelle, lorsque chaque citoyen n'existe plus qu'en et pour lui-même...nous parlons alors d'hommes et de femmes qui ont «perdu leur pays».

Quand une civilisation se conduit de manière à nier les besoins d'autrui...quand les membres d'une société ne considèrent que les intérêts privés, quand une société ne reconnaît plus ses minorités, toutes ses minorités, rien ne va plus. Quand nous remettons dans les mains d'institutions, de gouvernements, d'organisations toutes nos responsabilités...que ce soit l'éducation des jeunes, le soin des personnes âgées ou les droits des minorités, c'est que «nous n'avons plus de pays».

Je ne peux pas vivre sans communauté...je ne veux pas vivre sans solidarité humaine. Je ne veux pas vivre sans pays.

Qu'est-ce qui fait qu'une personne, une femme, un homme soit un leader? J'ai bien regardé la vie des grands chefs, j'ai regardé aussi les leaders dans ma communauté immédiate afin d'essayer de dépister quelles sont les caractéristiques d'un dirigeant. Et je pense avoir découvert des choses importantes. Les Lacerte, les Patoine, les Lavallée, les Jeanne Louise et Madeleine Monod, tout comme les Churchill, les Jean XXIII, les Golda Meir se ressemblent étrangement.

D'abord ce sont des gens assez ordinaires qui ont, comme nous tous, des vies pleines de joies et de peines, des frustrations, des problèmes insolubles avec lesquels ils doivent vivre, des défauts, des qualités... Mais il y a une chose qui les particularise: ces gens ont une vision de ce que pourrait être, avec un peu de travail, un monde meilleur. En d'autres mots ce sont des gens qui ont de l'idéal. Ces gens osent voir au-delà des frontières du temps et de l'espace et imaginer un monde tout autre de celui que nous avons. Un monde dans lequel il est possible de créer une nouvelle nation, de s'engager auprès des pauvres, de croire en la francophonie albertaine par exemple.

Certains vous diront, avec un rictus de mépris au coin des lèvres que ces gens ont la tête dans les nuages ou encore qu'ils ne portent pas à terre, ou bien, qu'ils ne voient par la «vraie» réalité et ses «vrais» problèmes. Mais je me souviens d'avoir lu quelque part qu'un problème ce n'est qu'en somme la distance qui nous sépare de l'idéal. À nous de décider si cette distance est infranchissable. Et pour ce qui est d'avoir la tête dans les nuages, il faut croire que l'air pur leur fait du bien, car ces grands leaders semblent mieux voir que celui qui se contente de se regarder marcher. Or, j'ai souvent pensé que celui qui se regarde marcher ne peut pas possiblement savoir où il va.

En regardant bien la vie de nos grands leaders, je me suis donc rendu compte qu'ils ont de l'idéal et que cet idéal est à la source des buts qu'ils se donnent. Parce qu'ils ont une vision plus large, parce qu'ils voient plus loin, plus haut ou autrement que moi, ces gens semblent se retrouver en se perdant dans des buts et des causes qui les dépassent comme individu. Ce sont des gens occupés à se bâtir un pays, à se bâtir une patrie.

Et ces idéaux, ils y croient dur comme fer. En plus, ils osent les dire en public. Certains d'entre eux osent même les écrire. Et tous, ils osent les vivre aux yeux et au nez de tous. Cela me fait penser à l'injonction de Thoreau: «Vivez vos croyances et vous pouvez retourner le monde». C'est peut-être ça leur secret! Sait-on jamais...

J'ai également découvert que les grands leaders sont des gens tenaces. Quand je pense à un Lavallée, par exemple, et au nombre d'années qu'il a consacré à la même cause, aux mêmes gestes et aux mêmes défis. D'où vient cette ténacité? D'après ce que je peux comprendre, ces gens sont tenaces parce qu'ils sont convaincus de la force et du bien-fondé de leur idéal. Ce sont des gens à principes et à croyances solides. Et parce qu'ils sont convaincus, ils n'hésitent devant rien, aucun sacrifice, aucune action ne les effraie. Cela me fait un peu penser à une parole qu'on attribue à Gandhi.

Il aurait dit:

> «Je ne veux pas te forcer...ni que tu me forces. Si tu es injuste dans tes actes, je ne m'opposerai pas à toi par la violence mais par la force de la vérité, par la probité de mes croyances. Mon intégrité est évidente dans ma volonté de souffrir, de m'exposer au danger, d'aller en prison et même de mourir s'il le faut. Mais je ne veux pas participer à l'injustice».

Or l'histoire nous le démontre bien. Cette ténacité de Gandhi a fait en somme qu'il a su se bâtir un pays.

Sûrement la ténacité et la conviction ne sont pas les seules caractéristiques d'un leader. Sûrement il faut que ces gens aient un concept de soi extraordinaire. D'après ce que je peux comprendre, ces gens ne doutent pas d'eux-mêmes. Évidemment quand on est au service d'une cause qui nous dépasse comme individu, nous ne sommes probablement pas portés à nous préoccuper de nous-mêmes, ni à douter de nos capacités. Mais ce qui m'a le plus frappée dans mes recherches et mes observations, c'est le fait suivant: parce que ces gens ne semblent pas douter d'eux, ils ne doutent pas non plus d'autrui. Les grands leaders semblent avoir foi en l'être humain et en sa capacité de faire des grandes choses. Pensez à un Churchill par exemple qui, en dépit de tout ce qui pouvait jouer contre lui et contre son pays, a osé croire en ses concitoyens. Il leur a fait confiance. Prenez un Arthur Lacerte qui en dépit de tout, a osé croire que oui c'était possible d'avoir une faculté française en Alberta, une faculté qui aurait, en plus d'un programme d'Art et de Science, un programme de Formation des maîtres. Je sais que personnellement, si j'ai eu le courage d'aider à fonder ce programme de Formation des maîtres, c'est parce que je savais qu'il y avait des gens qui avaient cru et qui croyaient en moi.

En plus, j'ai compris que le respect de celui qui croit en ses concitoyens se traduit en capacité d'écoute. C'est en somme sur ce point que le leader se distingue du dictateur. James MacGregor Burns, historien, spécialiste de la politique et lauréat du prix Pulitzer nous dit qu'un vrai chef ne se limite pas à l'exercice du pouvoir, avide de réaliser ses objectifs personnels. Le vrai chef sera capable de sentir, de respecter et de transformer les besoins de ceux qui le suivent. Malheureusement, dit-il, il y a de nombreux parents, entraîneurs et enseignants qui ne sont pas de véritables leaders car ils ne font qu'exercer leur pouvoir.

Chez le vrai leader, cette capacité d'écoute, ce respect d'autrui font route avec la capacité de motiver, d'inspirer ses concitoyens et cela avec une telle intensité que leurs attitudes fondamentales seront transformées et qu'ils s'éveilleront à d'autres réalités. Le vrai leader nous fait découvrir des soifs profondes et cela par le simple fait qu'il utilise non seulement les mots qui font appel à notre raison mais aussi ceux qui font appel à notre faim d'idéal, qui enflamment notre imagination et qui parlent à notre âme. Le leader saura que la poésie, l'image et la métaphore sont des armes aussi puissantes que les arguments logiques. Dans ce sens on comprend bien l'impact qu'un Vigneault a eu au Québec. Dix ans après je vibre encore profondément à sa poésie et à ses chansons.

Rendue à ce point dans ma recherche des caractéristiques d'un leader, je me suis arrêtée car je me suis sentie profondément découragée. Un peu flagada comme disent mes enfants. Insécurisée comme dirait mon analyste si j'en avais un, minoritaire comme dirait mon mari.

Je ne peux pas être un leader, me suis-je dit. Je ne suis pas toutes ces choses. Je n'ai pas toutes ces caractéristiques, tous ces talents, toutes ces capacités. Je suis femme, je suis minoritaire, j'ai plus que 30 ans...beaucoup plus, j'ai deux enfants qui me donnent du fil à retordre, j'ai un emploi et puis présentement je fais «weight watchers» alors là...comment voulez-vous...je ne peux pas tout faire.

Mais j'ai une petite voix, vous savez cette petite voix qui nous ronronne dans la tête au pire moment. Parfois c'est tout simplement pour nous avertir que notre jupon dépasse, parfois c'est pour nous dire que oui, fiston a, pour la 20ième fois aujourd'hui, la tête dans le frigo.

Ma petite voix s'est faite sourde et grave, anxieuse et sans rien exagérer, je crois même un peu désespérée.

> «Qui va s'occuper d'offrir un leadership dans ta génération si toi tu n'oses pas?
> Qui va voir à franciser ta Faculté, ta communauté?
> Qui va créer des écoles et des garderies françaises pour tes enfants et ceux de autres?
> Qui va s'occuper des problèmes de la pauvreté dans ta société?
> Qui va s'occuper de voir à ce que les femmes se lancent en affaire?
> Qui va parler français à tes enfants si tu n'insistes pas et si tu ne le fais pas toi-même?
> Qui va s'occuper de la paix dans le monde?
> Qui va écrire la poésie, composer la musique de ton époque, de ta génération si toi tu ne veux rien risquer?»

Et puis j'ai pris une décision. Je me suis dit, «Si je continue à passer mon temps à me questionner, à hésiter, à douter de moi, les occasions que j'ai d'offrir un leadership vont passer, la vie aussi...ça passe si vite. Évidemment le monde peut vivre sans moi, la société aussi, ma communauté aussi. Mais si nous disons toutes la même chose, qui va bâtir mon pays? Et le plus important encore, qui va le bâtir en français? Qui va bâtir le pays que nous allons laisser à nos enfants pour qu'ils puissent dire à leur tour: «Ma mère était pionnière et grâce à elle et à tous les membres de sa génération, j'ai droit à une éducation française de la maternelle au doctorat; grâce à elle il y a moins d'injustice et de pauvreté dans le monde; grâce à elle je suis femme et je suis bien dans ma peau; grâce à elle il y a plus de paix dans le monde; grâce à elle il y a de la poésie et de la musique et du théâtre dans le monde; grâce à elle il y a un Canada français.Ma mère, elle m'a construit un pays. Elle a laissé un peu d'elle-même ici et là. Et quand je passe devant tel bâtiment, telle maison, telle institution, je pense à elle, à son courage, à ses espoirs et à sa générosité».

Mesdames, il y a une chanson de Jean-Pierre Ferland qui dit «C'est à trente ans que les femmes sont belles, avant elles sont jolies, après ça dépend d'elles». Mesdames vous le savez bien, tout dépend toujours de nous. Le pays perdu c'est nous qui allons le retrouver.

Mesdames vous le savez bien, pour une femme tout est possible... Il suffit de le vouloir. Ne dit-on pas «Ce que femme veut Dieu le veut»? Alors je vous prie de m'excuser; je dois terminer en vitesse car je viens de me rendre compte que je dois me dépêcher; je suis tellement en retard; j'ai attendu si longtemps; je dois y aller car...j'ai un pays à bâtir!... Voulez vous venir avec moi?